L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 OCTOBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 22 OCTOBRE 1878.

UN AUTRE FLÉAU.

Au moment où la Louisiane est si cruellement atteinte par le fléau de l'épidémie, où parmi les natifs aussi bien que parmi les étrangers tant de familles pleurent le deuil de quelque victime, alors qu'une détresse sans précédents nous a valu de divers points de l'Union et de plusieurs pays d'Europe des témoignages touchants de sympathie, il semble que tous les habitants de notre malheureux Etat devraient être plus que jamais unis par des liens de fraternité en présence de l'affliction commune qui les frappe.

N'est-il pas profondément déplorable que, dans un pareil moment, nous donnions au monde qui n'a eu pour nous que des sentiments de miséricorde et d'humanité, le spectacle de discordes politiques et de déchirements qui nous font, à nous bons citoyens ne s'entendant pour conjurer le péril, de faire revivre les plus mauvais jours de notre histoire et d'armer les uns contre les autres des hommes qui ne devraient avoir en vue qu'un seul et impérieux devoir, celui de passer les plaies de leur Etat et de travailler à ramener le travail et le bien-être au milieu d'une population en détresse.

La terrible épidémie qui vient de désoler la Nouvelle-Orléans et les campagnes de la Louisiane n'est pas encore terminée, que des révélations qui eut percé la stupeur dans notre communauté, nous apprennent que nous étions menacés d'un autre fléau, celui de la guerre civile.

Le Democrat a publié dans son édition de dimanche une série de documents qu'il a déclarés être les propres verbaux officiels des séances d'une organisation qui s'est intitulée: "Native American Association."

Quelque regret que l'on puisse éprouver de voir les noms d'anciens démocrates figurer sur les listes de cette association à côté de ceux de tous les anciens chefs du parti radical qui a fait tant de mal à la Louisiane, et quelqu'opinion que l'on ait sur l'objet même du nouveau parti, objet identique à celui que s'était proposé le parti know-nothing, si les "natifs américains" n'avaient cherché le triomphe que par des moyens légaux et pacifiques, on ne saurait leur contester le droit qu'ont tous les citoyens de s'organiser en parti et d'entrer en compétiteurs dans la lice électorale.

Mais, si les révélations publiées hier par le *Democrat* sur les résolutions qu'aurait adoptées le comité exécutif et sur l'organisation spéciale, dite des *Red Warriors*, sont confirmées, il n'y aura qu'un cri de réprobation sur les projets qui auraient été ainsi conçus pour livrer notre ville et peut-être notre Etat aux horreurs de conflits sanglants, dont les suites étaient incalculables.

Nous espérons encore que de pareils projets seront démentis ou qu'au moins ils seront ouvertement répudiés par un grand nombre des membres dont les noms figurent dans les documents publiés.

D'après ce qui a été annoncé les "nationaux", les "républicains", et les "américains natifs" devaient voter pour la même liste de candidats. Il y avait union et entente entre les trois organisations. On verra par les renseignements reproduits du *Democrat* à quels moyens une organisation spéciale devait avoir recours en cas d'insuccès pour rendre l'élection nulle.

Quoiqu'il en soit du plus ou moins d'exactitude de ces projets, tous les citoyens de la Nile-Orléans, qui sont opposés au retour de la domination radicale, doivent s'entendre et s'unir pour assurer la défaite du parti aux dilapidations et aux méfaits duquel nous devons notre ruine et notre détresse présentes.

La division qui s'est introduite dans les rangs des démocrates-conservateurs, doit cesser en présence d'un péril plus grand.

Des mécontentements plus ou moins justifiés, des préférences personnelles, peu importantes en elles-mêmes, doivent s'effacer pour faire place à l'esprit de conciliation et de concorde.

Nous engageons donc l'association des citoyens à demander une conférence au comité de paroisse du parti démocrate et nous espérons que celui-ci comprendra la nécessité de faire quelques concessions afin d'éviter une scission qui pourrait assurer le succès des candidats radicaux.

Ceux qui, pendant huit années, ont lutté côte à côte contre le régime d'oppression et de pillage dont les suites se font encore si malheureusement sentir, doivent-ils, au lendemain d'un triomphe si chèrement acheté par tant de souffrances et de sacrifices, rester divisés au risque de livrer de nouveau notre ville à la tendre merci du parti qui lui a fait tant de mal et d'exposer ensuite notre Etat à retomber sous un joug détesté?

Pour nous, nous sommes disposés à faire taire nos préférences personnelles dans l'intérêt de la concorde et de l'union et nous espérons que le même sentiment inspirera les deux organisations du parti démocrate-conservateur et les amènera à adopter une seule et unique liste de candidats, telle que tous les citoyens opposés au radicalisme puissent lui accorder un appui sans réserve.

LA FIÈVRE JAUNE AU MESCHACÉBÉ.—Voici les tristes détails que nous fournit une lettre particulière sur la manière terrible dont le fléau s'est abattu à St. Jean-Baptiste sur M. Eugène Dumez, sa famille et le personnel de son journal le *Meschacébé*. M. Dumez s'est couché avec la fièvre le dimanche 13 octobre à 6 heures du soir et il a succombé le jeudi 17 à 5 heures 25 minutes de l'après-midi. Un des imprimeurs du *Meschacébé*, le jeune Willis Webre avait été atteint à la même heure que M. Dumez.

Le lendemain, la petite fille de M. Dumez et l'autre imprimeur sont tombés malades à leur tour. Un instant après la mort de M. Dumez, sa femme enceinte de 4 ou 5 mois s'est couchée atteinte du même poison avec un délire qui a fait craindre pour sa raison.

La lettre qui est datée du samedi 19 disait que les quatre malades étaient en assez bonne voie et que l'on avait espoir de les sauver. Son auteur, M. Thos. Pellow, beau-frère de M. Dumez, terminait ainsi: "J'espère que nous nous en viendra que bientôt les nôtres iront sur pied."

Malheureusement, la maladie n'a pas attendu et nous avons appris hier que lui aussi était atteint.

L'Union Française a envoyé immédiatement des gardes-malades à St Jean-Baptiste; la famille de notre regretté confrère aura droit, nous le savons déjà, à tous les soins dont elle sera besoin et nous espérons qu'avec l'aide qui lui est envoyée l'excellent docteur Hurst pourra sauver les cinq malades du *Meschacébé*.

CIGARES DE LA HAVANE.—MM. Bornio & Bro., les grands importateurs de cigares de la Havane, se font un plaisir d'attirer attention par l'avis qu'ils font paraître aujourd'hui sur leurs excellents cigares de la marque favorite "Partagas". Nous les remercions de leur attention.

Ordres pour cigares remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 6 rue Chartres. 16oct

Le Parti des Américains Natifs.

Les Guerriers Rouges.

Le *Democrat* a publié, dans son édition de dimanche, quatorze colonnes de documents présentés comme étant les procès-verbaux des séances de la Société des natifs américains.

La première de ces séances est datée du 6 juillet, la dernière du 4 octobre 1878.

Les procès-verbaux des séances sont suivis du texte de la Constitution de l'Ordre adoptée le 31 mai 1878.

L'objet de la société est de n'appuyer comme candidats à des positions politiques que les candidats de l'association, qui devront être des natifs.

Une résolution adoptée dans la séance du 4 janvier 1878 est ainsi conçue:

"*Résolu* que le membre qui divulguera les secrets de cette société ou qui violera son serment, sera pris en charge par un bonité de cinq composé de membres demeurant au dehors du ward où le délinquant résidera, lequel comité aura pleins pouvoirs d'infliger la punition qu'il jugera nécessaire.

Dans son numéro d'hier, le *Democrat* a publié de nouvelles informations, dont nous extrayons ce qui suit:

Nouvelle-Orléans 11 octobre 1878.

A une réunion tenue ce jour il a été résolu qu'il ne serait pas tenu de convention républicaine de paroisse, mais que les nominations faites par le parti national seraient endossées par les républicains.....

A un meeting tenu par le comité exécutif postérieurement à ce qui précède, il a été résolu:

Que des hommes intelligents et choisis seraient postés à chaque bureau d'élection pour remplir les fonctions de "challengers" le jour de l'élection.

Qu'il ne serait admis à la convention nationale que les délégués ou les personnes munies de billets, dont un petit nombre seulement serait émis.

On a discuté la question de savoir s'il convenait de détruire les boîtes de scrutin dans le cas où l'on verrait que le parti national avait perdu l'élection et la suggestion a été faite que la milice pourrait être appelée et que cela serait un obstacle, à quoi il a été répondu que la milice aurait, à ce moment-là, assez à faire dans les campagnes.

Une "branche" ou un "degré de nuit" désigné sous le nom de GUERRIERS ROUGES a été organisée il y a environ deux mois pour exécuter la BESOGNE SPÉCIALE. Les meetings ont été tenus les dimanches à 10 ou 11 heures, rue du Camp 26, actuellement ils sont tenus 43 rue Natchez ou 110 rue Carondelet.

L'existence de cette branche n'est pas généralement connue des membres de la société. Ils sont tenus sous serment de garder le secret sur l'existence de cet ordre spécial en vers toute personne, femme, père, frère, parent ou ami, et ils sont tenus d'exécuter les ordres du chef sans discussion, sous peine de mort.

L'objet de cette organisation est le même que celle d'une organisation semblable avant la guerre dans le parti Knownothing de sanglante mémoire: de terroriser les votants naturalisés. Les hommes qui tireront une boule noire doivent faire toute la besogne exécutive. Aucun homme de couleur n'est admis dans l'organisation des guerriers rouges.

Nous nous abstenons quant à présent de reproduire les noms publiés par le *Democrat*, dans la pensée qu'il y aura des réclamations ou des protestations.

Les troubles de Tensas.

Correspondance entre le gouverneur Nicholls et le juge Cordell, de Tensas.

Voici la correspondance qui a été échangée entre le gouverneur et le juge de la paroisse Tensas sur les troubles récents qui ont eu lieu à Waterproof et à St. Joseph, Louisiane. Nous apprenons que le gouverneur doit envoyer aujourd'hui sur les lieux un des membres de son état-major qui sera chargé de s'assurer de l'exactitude des renseignements reçus.

(Copie de télégramme.)

Rooney, Miss., 13 oct. 1878.

Au gouverneur F. T. Nicholls.

J. S. Peck a été assassiné, hier soir, par Fairfax, candidat de couleur pour le Congrès. Fairfax essaie d'exciter les nègres à commettre des violences. Le shérif a un mandat et est en train de faire une perquisition pour l'arrêter.

C. C. CORDELL,
Juge de paroisse, St-Joseph, La.

(*Copie de télégramme.*)

Nile-Orléans, 16 octobre 1878,

A C. C. Cordell, juge de la paroisse Tensas.

J'ai reçu votre dépêche du 13 courant, relative au meurtre de Peck et annonçant qu'un mandat pour l'arrestation de son meurtrier a été remis par vous entre les mains du shérif. Depuis je n'ai rien reçu de vous.

Il me parvient des bruits suivant lesquels des émeutes et des troubles auraient surgi par suite de la tentative d'exécuter le mandat, et disant que des corps considérables d'hommes armés et ayant des desseins illégaux, s'assemblent dans votre paroisse, qu'ils ont incendié des bâtisses et qu'ils commettent d'autres outrages.

Je trouve étrange que de pareils rapports me parviennent, s'il en est ainsi, de pareilles sources, quand vous êtes l'autorité compétente pour me notifier officiellement un pareil état de choses. Si le shérif en exécutant les ordres de votre cour a rencontré une résistance illégale et si après avoir épuisé les moyens légaux ordinaires pour exécuter son mandat, il a besoin de l'assistance du pouvoir exécutif, qu'il vous fasse son rapport et alors vous me l'apporterez officiellement sans délai, tous les faits spécifiés dans le dit rapport, en indiquant les endroits où il y a eu résistance, l'étendue de la force supposée, la nécessité d'exécuter la loi, la condition de la force illégale opposée et je prendrai immédiatement des mesures pour une force reçue à la loi.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur.

Copie d'une communication reçue le 21 octobre:

St. Joseph, 18 octobre 1878.

A son Excellence Francis T. Nicholls, gouverneur de la Louisiane.

Cher monsieur,—Votre dépêche télégraphique du 16 du courant a été reçue hier. Je suis étonné de votre censure. Voici une histoire succinte des événements dont cette paroisse a été le théâtre. Le dimanche matin, 13 octobre, à deux heures, je fus informé que J. G. Peck avait été tué, par Fairfax, près Waterproof, et de nombreux corps de nègres armés s'assemblaient. Je me transportai immédiatement sur les lieux, accompagné de trois citoyens, dans le but de rétablir l'ordre.

A mon arrivée, j'appris que J. G. Peck avait été tué et que trois nègres avaient été blessés. Les nègres armés se réunissaient en grand nombre et menaçaient les jours et les biens de tous les citoyens blancs. La même nuit, à mon retour à St. Joseph, je passai en voiture, à travers quatre cents hommes armés qui escortaient les deux côtés du chemin. J'ai été informé depuis lors que leurs chefs leur avaient donné l'ordre de me tuer.

Le lendemain, je revins à Waterproof, accompagné d'un citoyen; j'y distribuai une proclamation imprimée qui ordonnait à ces corps armés de se disperser et d'aller vaquer à leurs occupations ordinaires; elle fut reçue par des cris et des rires moqueurs. J'avais remis un shérif, le dimanche, l'ordre d'arrêter Fairfax. A mon retour à St-Joseph, après la distribution de la proclamation, le shérif m'annonça qu'il lui était impossible d'exécuter l'ordre.

Samedi, le 15, j'accompagnai un posse de quinze blancs commandés par le shérif. A environ deux milles de Waterproof, un corps de nègres armés, au nombre de trois ou quatre cents, nous barrait le chemin. Nous continuâmes le feu, tuant et blessant huit nègres, et dispersant les autres. Au premier feu des nègres, une case à maïs en face de la plantation à environ deux milles de la scène fut incendiée et détruite par les nègres, et j'ai appris depuis que l'incendie du maïs était un signal pour la rassemblement des nègres qui est suivi.

Connaissant l'immense supériorité numérique des nègres dans cette paroisse et sachant que des corps armés étaient venus de la partie supérieure de Concordia, et n'ayant pas le temps de communiquer avec vous, j'obtins l'assistance des paroissiens voisins par l'intermédiaire du Gén. J. Floyd King, commandant la milice dans ce district, pour m'aider à restaurer l'ordre, ce en quoi j'ai réussi. Ma promptitude en cette affaire a été retardée par le fait que les portes des magasins avaient été ouvertes par les nègres dans le but d'avoir des armes et des munitions et qu'il y avait en pour $25,000 à $30,000 de dommages.

Ce déplorable état de choses a été causé par les discours incendiaires de Fairfax et autres meneurs nègres qui en sont maintenant responsables.

Répondez, je vous prie, par le retour du courrier.

Respectueusement, etc.,

C. C. CORDELL,
Juge de paroisse.

Le gouv. Nicholls ayant un de ses aides comme témoin spécial ce matin (mardi), pour faire enquête sur l'état des paroisses Tensas et Concordia.

DÉPÊCHES DE HOWARD.

J. Pointevent télégraphie de Pearlington: un décès et un nouveau cas dans les 24 heures finissant le 21 octobre à 10 heures du matin.

A Lebanon: il y a 3 nouveaux cas et pas de décès. La fièvre est représentée par De Quinjano comme très maligne. Temps clair et frais, une nouvelle gelée. La fièvre diminue à Monticello.

On a annoncé 3 décès et 21 nouveaux cas dans dans le voisinage de Holly Springs dimanche. La fièvre se propage rapidement dans la campagne. Les meetings ont été tenus les dimanches à 10 ou 11 heures, rue du Camp 26, actuellement ils sont tenus 43 rue Natchez ou 110 rue Carondelet.

L'existence de cette branche n'est pas généralement connue des membres de la société. Ils sont tenus sous serment de garder le secret sur l'existence de cet ordre spécial en vers toute personne, femme, père, frère, parent ou ami, et ils sont tenus d'exécuter les ordres du chef sans discussion, sous peine de mort.

L'objet de cette organisation est le même que celle d'une organisation semblable avant la guerre dans le parti Knownothing de sanglante mémoire: de terroriser les votants naturalisés. Les hommes qui tireront une boule noire doivent faire toute la besogne exécutive. Aucun homme de couleur n'est admis dans l'organisation des guerriers rouges.

Nous nous abstenons quant à présent de reproduire les noms publiés par le *Democrat*, dans la pensée qu'il y aura des réclamations ou des protestations.

Les troubles de Tensas.

Correspondance entre le gouverneur Nicholls et le juge Cordell, de Tensas.

Voici la correspondance qui a été échangée entre le gouverneur et le juge de la paroisse Tensas sur les troubles récents qui ont eu lieu à Waterproof et à St. Joseph, Louisiane. Nous apprenons que le gouverneur doit envoyer aujourd'hui sur les lieux un des membres de son état-major qui sera chargé de s'assurer de l'exactitude des renseignements reçus.

(Copie de télégramme.)

Rooney, Miss., 13 oct. 1878.

Au gouverneur F. T. Nicholls.

J. S. Peck a été assassiné, hier soir, par Fairfax, candidat de couleur pour le Congrès. Fairfax essaie d'exciter les nègres à commettre des violences. Le shérif a un mandat et est en train de faire une perquisition pour l'arrêter.

C. C. CORDELL,
Juge de paroisse, St-Joseph, La.

(*Copie de télégramme.*)

Nile-Orléans, 16 octobre 1878,

A C. C. Cordell, juge de la paroisse Tensas.

J'ai reçu votre dépêche du 13 courant, relative au meurtre de Peck et annonçant qu'un mandat pour l'arrestation de son meurtrier a été remis par vous entre les mains du shérif. Depuis je n'ai rien reçu de vous.

Il me parvient des bruits suivant lesquels des émeutes et des troubles auraient surgi par suite de la tentative d'exécuter le mandat, et disant que des corps considérables d'hommes armés et ayant des desseins illégaux, s'assemblent dans votre paroisse, qu'ils ont incendié des bâtisses et qu'ils commettent d'autres outrages.

Je trouve étrange que de pareils rapports me parviennent, s'il en est ainsi, de pareilles sources, quand vous êtes l'autorité compétente pour me notifier officiellement un pareil état de choses. Si le shérif en exécutant les ordres de votre cour a rencontré une résistance illégale et si après avoir épuisé les moyens légaux ordinaires pour exécuter son mandat, il a besoin de l'assistance du pouvoir exécutif, qu'il vous fasse son rapport et alors vous me l'apporterez officiellement sans délai, tous les faits spécifiés dans le dit rapport, en indiquant les endroits où il y a eu résistance, l'étendue de la force supposée, la nécessité d'exécuter la loi, la condition de la force illégale opposée et je prendrai immédiatement des mesures pour une force reçue à la loi.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur.

Copie d'une communication reçue le 21 octobre:

St. Joseph, 18 octobre 1878.

A son Excellence Francis T. Nicholls, gouverneur de la Louisiane.

Cher monsieur,—Votre dépêche télégraphique du 16 du courant a été reçue hier. Je suis étonné de votre censure. Voici une histoire succinte des événements dont cette paroisse a été le théâtre. Le dimanche matin, 13 octobre, à deux heures, je fus informé que J. G. Peck avait été tué, par Fairfax, près Waterproof, et de nombreux corps de nègres armés s'assemblaient. J'ai transporté immédiatement sur les lieux, accompagné de trois citoyens, dans le but de rétablir l'ordre.

A mon arrivée, j'appris que J. G. Peck avait été tué et que trois nègres avaient été blessés. Les nègres armés se réunissaient en grand nombre et menaçaient les jours et les biens de tous les citoyens blancs. La même nuit, à mon retour à St. Joseph, je passai en voiture, à travers quatre cents hommes armés qui escortaient les deux côtés du chemin. J'ai été informé depuis lors que leurs chefs leur avaient donné l'ordre de me tuer.

Le lendemain, je revins à Waterproof, accompagné d'un citoyen; j'y distribuai une proclamation imprimée qui ordonnait à ces corps armés de se disperser et d'aller vaquer à leurs occupations ordinaires; elle fut reçue par des cris et des rires moqueurs. J'avais remis un shérif, le dimanche, l'ordre d'arrêter Fairfax. A mon retour à St-Joseph, après la distribution de la proclamation, le shérif m'annonça qu'il lui était impossible d'exécuter l'ordre.

Samedi, le 15, j'accompagnai un posse de quinze blancs commandés par le shérif. A environ deux milles de Waterproof, un corps de nègres armés, au nombre de trois ou quatre cents, nous barrait le chemin. Nous continuâmes le feu, tuant et blessant huit nègres, et dispersant les autres. Au premier feu des nègres, une case à maïs en face de la plantation à environ deux milles de la scène fut incendiée et détruite par les nègres, et j'ai appris depuis que l'incendie du maïs était un signal pour la rassemblement des nègres qui est suivi.

LES DRAPEAUX ARBORÉS AUX CONSULATS.—Les drapeaux ont été arborés hier aux divers consulats européens à l'occasion de la grande fête qui a eu lieu hier au Trocadéro pour la distribution des récompenses aux exposants. Cette mesure a été prise sur la proposition de M. Léon Bellaguet, gérant du consulat de France, proposition que ses collègues ont accueillie avec empressement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 octobre.—Temps partiellement couvert, pluies partielles, vents chauds du sud suivis de vents plus froids du nord.

Température du 21 Octobre 1878.
Thermomètre de C. DUMAINIL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin.....	58	14
Midi.....	72	22
3 P. M.....	76	24
6 P. M.....	72	22

La Fièvre Jaune.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nile-Orléans, 20 octobre 1878.

Décès d'hier, à midi, à aujourd'hui midi..... 29
Nouveaux cas..... 30
Vieux cas..... 14
44
Total des cas jusqu'à cette date.. 12,881
Total des décès jusqu'à cette date..... 3,689

SAM'T. CHOPPIN, D. M.,
Président du bureau de santé.
B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de samedi, midi, à dimanche, midi:

Catherine Fearoade, 16 ans, France, Freetown, Lne.
Charles F. Faulian, 5 ans, paroisse Jefferson, Lne.
Frans Voight, 31 ans, Suisse, 250 rue Miro.
John Murphy 27 ans, Irlande, 37 rue Félicité.
J. Soladino, 26 ans, Italie, 278 rue Rempart.
Magdaline Young, 5 ans et 3 mois, Nile-Orléans, 1013 rue Tchoupitoulas.
Jos. Max Escurof, 4 ans et 2 mois, Louisiane, coin Champs-Elysées et Chemin de Gentilly.
Maria Vitrano, 30 ans, Italie, 389 rue Moreau.
Albert Frendenthâl, 38 ans, Allemagne, 13 rue Prieur, côté nord.
Jno. Gatts, 11 ans, Nile-Orléans.
Sophie Schmidt, 18 ans, France, coin Chippewa et Pleasant.
Eliza Gardy, 5 ans et demi, Nile Orléans, coin Cadis et Dryades.
Christie Keller, c., 25 ans, Nile-Orléans, 42 rue St-James.
Henry Revol, 2 ans et demi, N. Orléans, 369 rue Royale.
Anna Gianna, 16 ans, Italie, coin Espagne et Grande-Hommes.
Joseph Williams, 2 ans et 11 mois, Lne, coin Gasquet et Roman.
Emile Tousan, 11 ans, France, coin Hancock et Morales.
Louis Jones, 2 ans et 10 mois, N. Orléans, rue Jackson, entre Willow et Claiborne.
Héloïse Gaeriel, 11 ans, Lne, 258 rue Claiborne, côté Nord.
Theresa A. Cox, 3 ans, N. Orléans, coin Palmyre et Dergenois.
Thomas Hall, (c) 9 ans, N. Orléans, coin Toulouse et Roman.
Josephine Robinson, 16 ans.
Edmund Black, 8 ans, N. Orléans, coin St Charles et Delachaise.
A. M. Wild, 8 ans, N. Orléans, coin Tchoupitoulas et Dufossat.
Mary Adelia Berthaud, 5 ans et 3 mois, Lne, Alger.

Morts à l'Hôpital de Charité.

Wm. H. Miller, 28 ans.
Wm. Foley, 34 ans.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nile-Orléans, 21 octobre 1878.

Rapport officiel:

Décès d'hier, midi, à aujourd'hui, midi..... 44
Nouveaux cas..... 12
Vieux cas..... 19
31
Total des cas jusqu'à cette date.. 12,312
Total des décès jusqu'à cette date..... 3,733

SAMUEL CHOPPIN, D. M.,
Président du bureau de santé.
B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de dimanche midi, à lundi, midi:

John Diermann, 20 ans, Allemagne, coin Dauphine et Mazant.
E. C. DeFraites, 1 an et 5 mois, Nile-Orléans, 76 rue Troisième.
Elizabeth Fisher, 8 ans, Louisiane, rue Anthony, entre Douaie et Bienville.
Pierre Coute, 26 ans, France, Chemin de Gentilly, près la machine à desséchement.
John McQuillen, 2 ans et 1 mois, Nile-Orléans, 90 rue Rousseau.
Frederick Funk, 6 mois, Nile-Orléans, rue Bisbâme, entre Clara et Willow.
George Crews, 34 ans, Angleterre, 461 rue Tchoupitoulas.
Michel Laroze, 25 ans, France, coin White et Laharpe.
Jos. Cannalla, 7 ans, Portugal, Tunisburg, Alger.
Louis Gardère, 43 ans, France, Hôtel-Dieu.
Lizzie Arscott, 15 ans et 7 mois, Maryland, 554 rue Fulton.
Wm. J. Berues, 4 ans et 7 mois, Nile-Orléans, 280 rue Prieur.
Mary Alices Bobllist, Angleterre, 74 rue Baronne.
B. B. Stafford, 32 ans, Ohio, 534 rue Bienparts, côté nord.
Christina McMullen, 18 ans, Louisiane.
P. F. Ruleff, 2 ans et 20 jours, N. O., 84 1/2 rue Harmony.
Thos. Kennedy, 5 ans, N. O., rue Girod, entre Musique et Arts.
Jean W. Pratini, 3 ans, N. O., 367 rue Orléans.
Charles M. Thomas, 3 ans et 2 mois, N. O., coin Joséphine et Annonciation.
Ernest Loutan, 8 ans, N. O., 1 rue Quartier.
Joséphine Berlinger, 8 ans, N. O., 15 rue Montégut.
Jacob Gédy, 30 ans, Louisiane, Avenue Jourdan, entre Charires et Royale.
Frederick Mayan, 43 ans, Allemagne, Hotel Dieu.
Joseph Buckman, 9 ans, N. O., 491 rue Bienville.
Adam J. A. Wald, 27 ans, Louisiane, coin Magazine et Chestnut.
Julius Brase, 68 ans, Kentucky, coin Washington et Clara (mort le 19 de ce mois.)
M. L. Sherry, 9 ans, Nile-Orléans, 315 rue Premiere.
A. D. Babbit, 28 ans, Michigan, coin St-Joseph et Camp.
George M. Martin, 16 ans, Mississippi, 173 rue Tchoupitoulas.
Christian H. Bloemeyer, 4 ans, Nile-Orléans, 109 rue Quatrième.
James Kellogg, 22 ans, Louisiane, Keanerville.
James A. Ditton, 3 ans, Nile-Orléans, 64 rue Jackson.
Edward Delaite, 4 ans, Nile-Orléans, 108 1/2 rue Neuvième.
Philip Saxe, 3 ans, Nouvelle-Orléans, Carrollton.
Amelia Rose Lawrence, Nile-Orléans, 109 rue Neuvième.
Hermann John Henry Emerling, 4 1/2 ans, Nile-Orléans.
Mary Ann Wright, 4 ans et 11 mois, Nile-Orléans, coin Huitième et Laurel.
Bertha Buckart, 3 mois, Nile-Orléans, Carrollton.
Elbert J. Chancey, 5 ans, Nile-Orléans, 332 rue Calliopa.
Gerald Henry Armstrong, 11 1/2 ans, Nile-Orléans, 233 rue St Charles.
Mme John Hook, 28 ans, Allemagne, Carrollton.
Alice Bonsel, 7 ans, Louisiane, Carrollton.
Benedict E. Vevan, 18 ans, coin Rayen St-Jean et Esplanade.

Hôpital de charité.—Rapport de garde de l'hopital de Charité:

Charles Grisch, 15 ans.
William Gastenling, 24 ans.
John Daly, 32 ans.

—Il n'y a pas eu de décès à l'hopital de Charité.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans les limites de la Nile-Orléans, dans la semaine expirée dimanche, 20 du courant, 328 personnes, dont 207 de la fièvre jaune, 19 de la fièvre congestive ou maligne, 10 de la fièvre des marais, 12 de la phthysie pulmonaire, 3 de maladies de cœur, 4 de la pneumonie.

Ages.—Au dessous de un an, 30; de 1 à 2 ans, 6; de 2 à 5 ans, 79; de 5 à 10 ans, 36; de 10 à 15 ans, 17; de 15 à 20 ans, 20; de 20 à 25 ans, 15; de 25 à 30 ans, 25; de 30 à 40 ans, 39; de 40 à 50 ans, 22; de 50 à 60 ans, 14; de 60 à 70 ans, 12; de 70 à 80 ans, 4; de 90 à 100 ans, 1; 100 ans et au-dessus de 100 ans, 1; non déclarés, 20.

Nationalité.—Amérique anglaise, 1; Canada, 1; Angleterre, 6; France, 21; Allemagne, 25; Irlande, 18; Italie, 20; Louisiane, 195; Suède et Norvège, 1; Pologne, 1; Portugal, 1; Espagne, 1; Suisse, 2; Etats-Unis (non compris la Louisiane), 27; non déclarés, 8.

Il est mort 197 personnes du sexe masculin, y compris 17 de couleur; 131 du sexe masculin, y compris 24 de couleur.

Il y a eu 21 décès à l'hôpital de charité, 7 à l'hôtel Dieu, 3 à des asiles d'orphelins, 2 à l'asile des aliénés.

Paragraphes.—Avons-nous eu une bonne garde dimanche matin? Les uns l'affirment; d'autres soutiennent le contraire.

—Une partie des choses qui meurent les enfants, quelle qu'en soit la cause, n'ont pas besoin d'aller à Alger.

—Un habitué, dont le caractère est très mauvais, vient de s'engager à ne plus entrer dans les bureaux d'imprimerie.

—On dit que nous avons échappé à un grand danger.

—Quelques charretées de terre ont comblé les ornières de l'intersection des rues Delord et Remparts.

—Le choix du colonel Hachee, membre du bureau que préside le Dr. Choppin, aux fonctions d'ingénieur sanitaire de la commission chargée de rechercher l'origine et la cause de la propagation de la fièvre jaune, est bien accueilli par tous ceux qui connaissent le colonel.

—Le cheval attelé au cabriolet du Dr Berger a pris le mors aux dents, est venu des rues Bienville et d'Hurel; le docteur a été renversé de son siège; il n'est pas blessé.

—Joseph Tapler est mort subitement, à son domicile, coin Magasins et Ste-Marie.

—Les radicaux sont bouleversés, ahuris, terrifiés, depuis dimanche matin.

—Une femme de couleur, du nom de Caroline Young, a tenté de se suicider, à la station centrale de police. Elle se plaignait d'avoir été arrêtée sans motif.

—Les conservateurs agissent les nègres.

—La commission médicale reçoit de précieux renseignements de la ville et de la campagne. Les membres de la Faculté sont priés d'adresser leurs communications à la boîte 280 du bureau de poste.

—Le bruit court que les radicaux, depuis l'insuccès de leur tentative, ont reçu de nouvelles instructions de Washington et préparent un nouveau plan de campagne.

—Environ trente-quatre mille noms figurent sur les livres d'inscription des électeurs. Les blancs ont une majorité de dix à douze mille.

—Beaucoup de conservateurs avouent, aujourd'hui, qu'ils courent grand risque de ne rien conserver.

—Le révérend John Heidenrich, père rédemptoriste, est atteint du fléau; son état inspire des inquiétudes.

—Les républicains ne savent plus où donner de la tête.

—M. Charles Valeur est tombé, hier matin, d'une hauteur de trente pieds, en peignant le balcon du magasin de M. Bienvenu, coin Royale et Toulouse; il n'est que légèrement blessé, grâce à la tente, qu'il a rencontrée dans sa chûte. On l'a transporté chez lui.

—Le douane est en deuil.

—Vingt-un décès causés par la fièvre jaune, et soixante-dix-huit cas, dont huit nouveaux, ont été annoncés au bureau de santé, hier, de midi à six heures du soir.

—Les *Nationals* se regardent avec stupeur.

—Les membres de la Presse ont offert l'expression de leurs plus vives sympathies à Pun des écrivains distingués du *Times*, M. Henry S. Armstrong, qui a perdu un fils de douze ans.

—Le *driver* du char No 111, qui fait le service entre la gare de la rue Pologne et les Abattoirs, aurait été étranglé par trois nègres sans la présence d'un citoyen. Quelques heures plus tard, à la gare des Abattoirs, l'un d'eux a lancé à la tête du conducteur une pierre qui n'a pas atteint ce dernier mais un vieillard, en pleine poitrine. Les trois amis ont ensuite disparu dans l'obscurité, en criant au driver qu'il ne garderait pas longtemps sa place.

Votants inscrits.—Nous donnons ci-après le nombre des votants inscrits, dans la ville, dans la semaine expirée le 19 du courant:

	Blancs.	Couleur.
Premier Ward.....	—	—
Deuxième Ward.....	—	—
Troisième Ward.....	—	—
Quatrième Ward.....	—	—
Cinquième Ward.....	120	120
Sixième Ward.....	158	63
Septième Ward.....	—	—
Huitième Ward.....	73	43
Neuvième Ward.....	121	75
Dixième Ward.....	296	74
Onzième Ward.....	229	77
Douzième Ward.....	75	35
Treizième Ward.....	—	—
Quatorzième Ward..	38	21
Quinzième Ward....	60	63
Seizième Ward.....	—	—
Dix-septième Ward..	16	30
Total—blancs, 1197; couleur, 601. Grand total, 1798.		

Votants inscrits aux bureaux de l'annonceur des aliénations:

Mme C. H. James à Mme L. Cottrell, une portion de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans Pliet borné par les rues Première, Liberté, St. David et Philip, faisant face à la rue Première $2,000.

CRESCENT CITY RAILROAD Co. — On verra par une annonce du secrétaire de cette compagnie, que le conseil de direction vient de déclarer un dividende de deux pour cent sur les bénéfices des trois derniers mois, payable à partir de 10 novembre. Ce résultat fait honneur à la présente direction qui a donné une nouvelle impulsion à l'exploitation des deux lignes (Tchoupitoulas et Annonciation) que possède la compagnie, et qui a administré économiquement et judicieusement depuis qu'elle est entrée en fonctions.

VINS, HUILE, ETC.—MM. Bassetti & Xiques, rue Decatur 67 et 69, viennent de recevoir un débarquement de la barque italienne Fede & Speranza de Gênes et ont à vendre de l'huile de Plagniol, de Vermouth de Noilly, Prat & Co., du mascat, macaroni et vermicelli, du sherry, de Porto et du vin de Cette. Tous ces divers articles sont d'excellente qualité.

AU PUBLIC.—Mme Pierre Pavia annonce, ainsi qu'on le verra dans une autre colonne, qu'elle a pris la suite des affaires de son époux décédé. Elle saisit cette occasion pour remercier le public du patronage libéral accordé à son établissement bien vivant de son époux et en sollicite la continuation, persuadant de tout faire pour s'en rendre digne. Les commissaires de chaussures pour la ville et les campagnes trouveront exactement ce qu'il est utile de leur faire.

Pavia est situé au No. 150 de la rue Royale.

—o—

Un nécessiteux remarquable.—Le membre de médecine que vous avez rencontré hier matin dans une voiture avec monsieur, monsieur, monsieur, etc., etc., qui s'est donné tant de peine pour vous faire connaître que le sieur Pelletier était le plus grand des nécessiteux, et qui a dû, dans les intérêts de la science, aux intérêts de la consommation, aux intérêts de la pharmacie, aux intérêts de la médecine, à l'hygiène, à la vue,